

BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION WISEMBACH



Août 2021

Nous voilà au mois d'août et l'été semble enfin vouloir s'installer...

Le début d'année aura vu partir bon nombre d'habitants de notre commune. En janvier, c'est Jacques Armand qui nous quittait. Maire de 1995 aux années 2010, il a beaucoup servi notre commune. Avec lui, notre village a connu une véritable ouverture aux autres. Son principal intérêt était le collectif. Mes pensées accompagnent chacune des familles touchées par le deuil.

Ce début d'année aura vu également beaucoup de « nouveaux habitants » s'installer, preuve s'il en faut que Wisembach donne envie de poser ses valises. Bienvenue à chacun !

De nouveaux collaborateurs sont également venu renforcer l'équipe. Dynamisme et professionnalisme au rendez-vous !

Un dossier qui me tient à cœur avance, il s'agit du devenir des bâtiments communaux. Monsieur Marion, architecte délégué par le CAUE a posé un premier diagnostic. Une réunion publique sera proposée en l'automne afin de vous présenter les différentes éventualités.

La jeunesse reste également une priorité pour l'équipe en place : le périscolaire a rencontré un vif succès et le projet de l'aire de jeux est plus que jamais d'actualité.

Sommaire

- L'édito du maire p. 1
- Les services municipaux p. 2
- Les échos du Conseil p. 3 à 6
- L'état civil p. 7 à 10
- La communication p. 11
- La garderie périscolaire p. 12
- La vie des associations p. 13 à 15
- Le cadre de vie p. 16 à 20
- Manifestations patriotiques p. 21 et 22
- Infos Com. d'Agglo. p. 23
- Infos environnement p. 24
- Infos services publics p. 25 et 26

Enfin et afin de vous proposer un moment de convivialité, une marche populaire est organisée par l'association de la Ste Hubert, le comité des fêtes et la municipalité le dimanche 22 août.

N'hésitez pas à venir nombreux !

Si je n'ai pas l'occasion de vous saluer d'ici là, je vous souhaite une belle fin d'été et une bonne rentrée 2021-2022.

Bonne lecture et au plaisir de vous rencontrer.

Rachel VOINSON

Directrice de la publication: Rachel VOINSON
Rédaction : Fouade GAGUECHE et Daniel JAMBEL
Dépôt légal . Tirage 270 exemplaires
Imprimerie INTERTRACE Pair et Grandrupt

Ne pas jeter sur la voie publique

**Fermeture
de la Poste du 02 au 22 août
de la Mairie du 07 au 22 août**

Mairie de Wisembach,
4, place François Vaxelaire Tél. : 03 29 51 73 01
Courriel : mairie-wisembach@orange.fr

**Accueil au public : lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00,
Permanence du maire, le mardi après-midi
et sur rendez-vous**



Agence Postale Communale

Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9h00 à 12h00
et de 13h30 à 16h00



Le Maire, les Adjoints

Le Maire :
Rachel VOINSON
06 74 76 45 42

1ère Adjointe :
ANNICK WENGER
SERVICE DU PERSONNEL ET
ACTION SOCIALE
06 87 40 03 05

2e Adjoint :
Jean-François VOIGNIER
TRAVAUX
07 88 84 20 33

3e Adjoint :
Fouade GAGUECHE
COMMUNICATION
ET ASSOCIATIONS
06 42 91 24 35

Les conseillers municipaux

Claudine Da COSTA
Sylvie TSCHANTZ
Flavien BREISTROFFER
Daniel GOUBY
Johan MULLON

*Les ÉCHOS du CONSEIL se veulent le reflet des principales décisions prises lors des séances du Conseil Municipal.
L'intégralité des délibérations est consultable en mairie.*

Conseil du 16 décembre 2020

Changement des locaux du périscolaire

Afin de libérer le Comptoir Gourmand pour les associations et autres, le périscolaire sera déplacé dans les anciennes salles de classe. La PMI (Protection Maternelle Infantile) a validé les locaux.

Choix du prestataire pour le site internet de la commune

Sept devis ont été demandés pour la gestion du site internet de la commune, le choix s'est porté sur le « Réseaux des communes » : l'accompagnement est illimité, l'offre est plus complète et l'engagement n'est que de 24 mois.

Conseil du 14 janvier 2021

Embauche d'un nouvel agent communal polyvalent

Embauche d'un agent avec le permis, en remplacement de Monsieur URBAIN. 5 candidatures ont été examinées pour un 20h hebdomadaire dans le cadre d'un contrat PEC (Parcours Emploi Compétence) de 9 mois. Le choix s'est porté sur Monsieur Freddy MARIN.



Embauche d'un agent d'animation polyvalent

Pour répondre au besoin des familles, le périscolaire sera ouvert tous les mercredis de 8h à 18h. Proposition au conseil d'embaucher un agent d'animation pour l'ouverture du périscolaire les mercredis. Il y aurait 7 enfants en journée, des subventions de la CAF seraient possibles pour l'embauche d'un contrat de 20h hebdomadaire. Cette personne, en plus d'assurer l'animation, serait disponible pour aider à la bibliothèque ainsi qu'à l'entretien des locaux (liste non exhaustive). Le choix s'est porté sur Mme Anaïs BOUILLANT.



Prime d'astreinte pour déneigement et fuite d'eau

Versement d'une prime d'astreinte à l'agent communal. Une prime mensuelle de 109.28€ avec les heures supplémentaires majorées en fonction du code du travail (en récupération) est proposée. Celle-ci serait versée les mois d'hiver (novembre, décembre, janvier et février) ainsi qu'au mois d'août.

Choix du prestataire pour les travaux de la route de La Craye

Des devis ont été réalisés par les entreprises BROGLIO, COLAS et PASQUIER. Proposition de retenir celui de Colas pour son procédé d'enrobé à chaud.

Conseil du 11 février 2021

Créances, loyers impayés

Une créance pour loyers impayés doit être soldée. Les moyens de recours ayant été épuisé par la DGFIP, il est prévu que la commune solde ladite créance.

Archivage dématérialisé

En lien avec le conseil départemental des Vosges La Société SPL XDEMAT propose l'archivage dématérialisé. Ce service est gratuit et permet de sécuriser les documents concernés.

Nomination référent Sécurité Routière

L'action des Communes peut porter sur l'éducation, la prévention, le contrôle et l'aménagement des voies de circulation. Le Correspondant « Sécurité routière » est un élu référent au sein de l'équipe municipale nomination de Monsieur GAGUECHE Fouade.

Convention d'adhésion au CAUE

Afin d'aider la municipalité dans la réhabilitation des bâtiments communaux, le Conseil Municipal adhère au Conseil Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE).

Le CAUE conseille et forme des maîtres d'ouvrage privés et publics, accompagne les élus locaux dans leurs projets d'aménagement et/ou de construction, il conseille les particuliers dans leur quête d'un habitat de qualité, il intervient en milieu scolaire et s'adresse au grand public à travers diverses actions.

L'accompagnement est complet et est assuré par une équipe d'architectes. La durée est de 12 mois maximum pour un coût de 4500€.

Conseil du 1er avril 2021

Adhésion à l'ATD (agence technique départementale des Vosges)

Afin de bénéficier d'un recensement des ouvrages d'art. En effet, 3 ponts nécessitent des travaux sur la commune. La convention coûte 60cts/habitant soit environ 250€ pour la commune. Le diagnostic coûte 150€ par pont et permet d'établir une expertise et un devis.

Installation de la Fibre Optique

Une convention avec la société Losange doit être signée. Les travaux commenceront en juin 2021 et la fibre sera opérationnelle au deuxième semestre 2022.

Recrutement de C.A.E. pour les fonctions d'agent communal polyvalent

Embauche à temps partiel (20 h/ semaine) pour une durée de 10 mois. L'agent sera rémunéré sur la base du SMIC horaire au prorata du nombre d'heures mensuelles effectuées.

La candidature de M. BOUCHENAFI Denis est retenue. Sa fonction principale est l'entretien des bâtiments communaux.



Conseil Municipal du 13 avril 2021 : Vote des comptes administratifs et budgets Quelques chiffres :

Compte administratif Commune 2020 :

Résultat fonctionnement : 187436 €

Résultat investissement : 3103 €

Compte administratif forêt 2020 :

Résultat fonctionnement : 59040 €

Résultat investissement : 5000 €

Compte administratif eau 2020 :

Résultat fonctionnement : 0 €

Résultat investissement : 0 €

*La compétence de l'eau a été transférée
à la Communauté d'Agglomération
de Saint Dié*

Budget primitif 2021 Commune :

Fonctionnement : 530433 €

Investissement : 166703 €

Budget primitif 2021 Forêt :

Fonctionnement : 84540 €

Investissement : 11500 €

Budget primitif 2021 Eau :

Budget annexe de l'eau

Fonctionnement : 17665 €

Budget C.B.I.

(Commission des Biens Indivis)

L'église et le cimetière de Wisembach
sont gérés par les 2 communes
de Gemaingoutte et Wisembach

budget total: 9000 €

Contribution des Communes :

Wisembach 2/3 soit 6000 €

Gemaingoutte 1/3 soit 3000 €

Vote des Taxes 2021

*Il n'y a plus lieu de voter la taxe d'habitation.
La taxe départementale s'ajoute,
en contrepartie, au foncier bâti*

- Taxe foncière sur le bâti
8,77 % + 25,65 % (taux départemental)
soit 34,42 %
- Taxe foncière sur le non bâti 24,36 %
taux inchangés

Conseil du 12 mai 2021

Travaux forestiers de type sylvicole

Ils seront réalisés par l'ONF sur les parcelles
4 et 5, pour un budget de 4000 Euros à
prévoir.

Le reste des travaux sera réalisé par les
employés communaux.

Subventions aux associations :

Le souvenir français : 250 Euros

L'ADMR : 200 Euros

Le comité des fêtes : 200 Euros
+ participation aux événements

L'amicale des sapeurs-pompiers : 100 Euros

L'ASW : 100 Euros

Saint Hubert : 100 Euros

Harmonie municipale : 100 Euros

Chorale du Val de Galilée : 100 Euros

Les Fougères : 50 Euros
avec les photocopies gratuites

Conseil du 10 juin 2021

Eclairage public (Rigoutte, chemin du Fleu)

Création d'éclairage public au Rigoutte et chemin du Fleu. Le coût de l'opération s'élève à 33 000 €, ces travaux bénéficieront de subventions. Après déductions de ces aides, 15 768 € resteront à charge pour la commune. Les travaux seront possibles en 2022 et seront prévu au budget 2022.

Subventions pour le terrain de jeux

Suite à la venue d'un maître d'œuvre, il faudra prévoir un coût d'environ 50 000 €, hors subventions, pour la création du terrain de jeux (pétanque, basket, football, bikepark avec une entrée et un parking), il est donc primordial de faire des demandes auprès de l'état, la région et la communauté d'agglomération.

Grâce aux subventions possibles, le budget à charge pour la commune sera de 35% maximum.

Emprunt pour les travaux de la Craye

Le Conseil Municipal accepte l'offre du Crédit Agricole qui propose un taux d'intérêts de 0.69% contre 0.70% proposés par le Crédit Mutuel.

Les caractéristiques principales de cet emprunt sont les suivantes :

Montant emprunté : 44 000 € avec un taux fixe de 0.69% sur 10 ans

Espace commémoratif Jacques ARMAND

Pour commémorer la mémoire de notre ancien maire, le sentier des Navelières portera le nom de Jacques Armand.

La commune cède la parcelle 90 aux Navelières à la famille Armand, pour 1 euro symbolique.

TRANSPORT SCOLAIRE

Comment inscrire votre enfant ?

La municipalité prend en charge les vignettes de bus des collégiens et des lycéens pour la rentrée 2021/2022.

Merci de déposer votre dossier à la mairie **avant le 10 septembre**

La facture acquittée et un R.I.B.



BUS SCOLAIRE

À compter de la rentrée de septembre, les bus scolaires feront un arrêt Place du Repas.

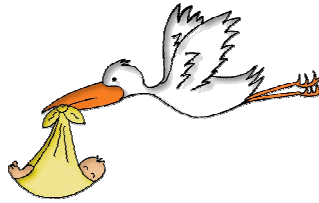
Naissances :

Yvan EBERSOLD le 07/01/2021

Esil KIZILDAG le 20/02/2021

Louis BLEUWEN MALARET le 05/05/2021

Louis GAXATTE le 26/06/2021



**Mariage de Jocelyne MONETTI
et Daniel GOUBY**
le 19/01/2021

**Mariage de Louise AVRIL
et Paul BRUEDER**
le 10/07/2021



Toutes nos félicitations



Ils nous ont quittés :

Toutes nos condoléances à leurs familles.

Césarine VINCENT décédée le 12 mars 2021

A la maison de retraite des Aulnes à Ste Marguerite.
Le personnel de l'EHPAD garde le souvenir d'une
personne pleine d'énergie et de son sens de l'à-propos.

Durant sa vie à Wisembach, elle aimait se rendre utile.
Longtemps membre du CCAS, elle était proche de ses voisins
âgés à qui elle rendait visite, M. et Mme Wenger, Mme Ferry,
Mme Koenig et Mme Guimpier décédée le 14 mai.

Daniel Vincent et Daniel Jambel



Madame Maria Emilia MACHADO décédée subitement le 15 avril 2021 à son domicile.

33 rue des Cités
née PIRES COELHO le 6 janvier 1949 à Chaves dans le nord du Portugal,
elle a épousé Monsieur Anselmo MACHADO, ils sont venus en France en 1972.
Le couple a eu deux enfants Ondina et Izalino, 4 petits enfants Yléna, Elisa,
Aurélien et Ludivine et une arrière petite fille Lina.

Madame MACHADO n'a travaillé à la Chappe qu'une année pour raison
de santé. C'est avec beaucoup de joie et bonheur qu'elle a gardé
ses petits enfants.

Elle s'adonnait au jardinage rue des Cités, elle adorait les fleurs, en particulier, les roses,
elle aimait également s'occuper de ses animaux.

Elle laissera un très grand vide auprès de sa famille.



Claudine Da Costa

Daniel GALL est né à Ste Marie aux Mines le 9 août 1945.
Décédé le 7 avril 2021 en Espagne,
il demeurait 18 route du Repas.

Pierre BEAUX décédé le 22 avril 2021 à l'hôpital de Saint Dié.

Pierre était un enfant de notre village, né le 30 juin 1962 au foyer de ses parents Gisèle et Hubert, 3e d'une fratrie de cinq enfants avec ses frères Jean-Michel, Dominique, Christophe et Pascal. Avec une maman institutrice, nul doute qu'il était sur le bon chemin, durant sa scolarité à Wisembach, il a eu comme enseignants sa maman Gisèle et M. HOLTZ.

C'est à Wisembach, le 30 septembre 1995, qu'il a épousé Bénédicte Ferry, dont la maman Geneviève FERRY demeure toujours à L'Anclos. Peu après, le couple s'est installé à La Voivre.

Deux enfants, Jean-Hugues et Solène, aujourd'hui étudiants, sont venus les combler.

Pierre connaissait bien les alentours de Wisembach et depuis sa tendre enfance, il les parcourait avec ses frères et ses copains. Il organisait pour ses proches des journées rando et VTT et faisait des photos matinales de paysages.

Pierre Beaux a effectué toute sa carrière professionnelle à la CIM, devenue INTEVA, jusqu'à ce que l'entreprise ferme fin 2020. Il a travaillé 38 ans dans l'établissement comme technicien avant de tomber malade.

Pierre aimait cuisiner et recevoir ses amis et sa famille, qui appréciaient sa discrétion et son sens de l'humour.

Gisèle Beaux et Daniel Jambel



Daniel BARADEL décédé le 6 mai 2021 à VALBONNE.

André Daniel Baradel, né en 1939, à Châtel-sur-Moselle avant de demeurer à Wisembach.

Ancien Adjoint au Maire et Conseiller municipal de la commune de Valbonne jusqu'en 2020, Daniel Baradel a suivi le chemin de son Papa André Baradel maire de notre village de 1971 à 1983. Comme beaucoup d'hommes de sa génération, il a participé à la guerre d'Algérie où il a été grièvement blessé, il a été décoré de l'ordre national du mérite.

Daniel Baradel était le frère de Mme Marie-Thérèse Martin.



Daniel Jambel

Élisabeth GUIMPIER décédée le 15/05/2021,
1 rue du 8 mai.

Mme Guimpier était une personne discrète
et participait aux activités du club des Fougères.

Christian Amann





Jean-Marc ROTH décédé le 2 juin 2021,
à l'âge de 60 ans. 35 rue des Cités.

Jean-Marc avait un vrai talent pour le dessin. Depuis quelque mois, il était hébergé chez des amis qui prenaient soin de lui. Jean-Marc n'était pas quelqu'un de conventionnel mais, pour peu que l'on admette la différence, chacun pouvait découvrir en lui un homme généreux.

Daniel Jambel

Jacques ARMAND
maire de Wisembach de 1995 à 2010



« Deux anciennes équipes municipales... »



JACQUES ARMAND décédé le 17 janvier 2021.

Jacques nous a quittés bien vite, c'était un ami de longue date. A la mairie, j'ai travaillé à ses côtés plus d'une dizaine d'années. Il était porté par la volonté de voir un village vivant et convivial, que les générations se côtoient et partagent leurs expériences, leurs goûts, leurs envies et apprennent à se comprendre. Il était à l'écoute des personnes âgées, soucieux de connaître et satisfaire au mieux leurs besoins de rencontre, de transports et autres ...

Il soutenait l'école qui est un élément important de la vie d'une commune, il était proche des jeunes et voulait élargir leur environnement en favorisant les centres aérés, en encourageant les échanges culturels avec les chantiers internationaux...



Tout ce qu'il a accompli ou a voulu faire était dans une perspective d'intérêt général que ce soit dans le village ou avec les communes voisines.

Pensées chaleureuses à lui et à ses enfants.

Pierrette LÉA

L'État Civil

« Une image vaut mille mots » Confucius



« Les hommes sages sont toujours vrais dans leur conduite et dans leur discours. Ils ne disent pas tout ce qu'ils pensent, mais ils pensent tout ce qu'ils disent ».



« De nombreuses activités périscolaires organisées pour les enfants ... »



Gestes de premiers secours



Après-midi contes & observation d'une ruche.

« Un grand moment de détente et de plaisir en tapant la balle avec les enfants du village.



« Mais aussi de l'humour partagé au cours de ces mandats... »



La Communication

Le site internet communal a été entièrement reconstruit grâce à un travail d'équipe réalisé par la Commission Communication mise en place par l'équipe municipale.



Ce nouvel outil doit permettre une meilleure communication avec les habitants et les touristes qui souhaitent mieux connaître notre village et ses environs.

Le visiteur pourra y retrouver toutes les informations pratiques et également comprendre l'histoire de notre village et permettre de mieux découvrir les lieux particuliers.

Rendez-vous sur notre site :

<https://wisembach.fr>

Fouade Gagueche

NOUVEAUX ARRIVANTS

Les nouveaux arrivants sont invités à se présenter en Mairie munis du livret de famille ou d'une pièce d'identité afin d'être inscrits sur le fichier domiciliaire tenu par la commune.

Bien que cette démarche ne soit pas obligatoire, cela permettra ainsi aux services de la commune de vous proposer l'inscription sur les listes électorales et de vous donner des informations pratiques (collectes, associations, etc.).



Bienvenue aux nouveaux arrivants

La municipalité organisera
le samedi 2 octobre à 17 h
au Comptoir Gourmand

un temps de convivialité, de rencontre et d'échanges avec les nouveaux arrivants, pour leur faire connaître le village, ses projets et l'équipe au service de la population.

Fouade Gagueche

TRANSPORTS PUBLICS à la demande TADDEO

Mis en place par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des Vosges depuis le 1er janvier 2018. Départ de l'arrêt de bus à Wisembach.

- 1- Transport à la demande « gare » desserte de la gare de Saint-Dié-des-Vosges, à raison de 2 allers-retours chaque jour : départ Wisembach 7h00, retour-départ gare 11h52, départ Wisembach 11h30, retour-départ gare 17h40.
- 2- Transport à la demande « interurbain »
 - 3 arrêts possibles : St Martin, Maréchal Leclerc (Rue Thiers), cathédrale.
 - mardi matin : départ Wisembach 9h00, retour 11h30 depuis l'arrêt choisi.
 - samedi après-midi : départ Wisembach 14h00, retour 16h30 depuis l'arrêt choisi.
- 3- Autres demandes sur réservation.

Participation des utilisateurs : 1 € le voyage (1 correspondance possible avec bus réseau Déobus)
Réservation au 0 800 880 676 (appel gratuit) la veille ou au moins 2h avant la course.

Les mercredis du périscolaire :

5 mai : journée pyjama, séance cinéma, création de doudou, coussin, jeux musicaux.

12 mai : l'après-midi, balade en forêt autour de Wisembach.

19 mai : journée soins, cosmétiques fabriqués maison, bijoux fabriqués maison, journée Girly.

26 mai : journée Mario, confection d'un game boy Mario en carton, préparation du grand jeu.



2 juin : grand jeu Mario sur toute la journée.

9 juin journée, voiture en carton, épée et châteaux en carton, jeux militaires.

16 juin : l'après-midi, course d'orientation dans Wisembach.

23 juin : préparation pour la fête de fin d'année.

30 juin : fête de fin d'année avec jeux d'eau extérieur, décoration.



Renseignements et inscriptions en mairie.

La Vie des Associations

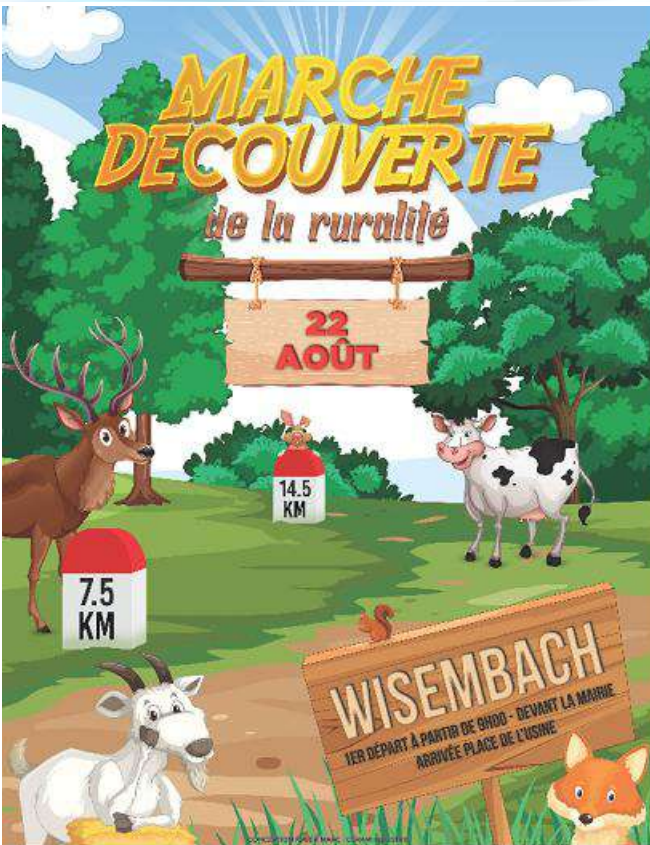
- ➔ La Société de Chasse St Hubert de Wisembach
- ➔ La Municipalité de Wisembach
- ➔ Le Comité des Fêtes
- ➔ Les Fougères

Vous invitent le 22 Août 2021
à passer une journée conviviale et
échanger tous ensemble de bons moments.

INSCRIPTION GRATUITE au départ.

Le thème choisi de cette manifestation sera
de découvrir de façon ludique, notre riche
environnement et ceux qui le font vivre
(agriculteurs, ONF, association de chasse ...)

Les 2 parcours de marche seront jalonnés
de stands qui permettront aux participants
de reprendre des forces tout en rencontrant
les producteurs locaux qui proposeront leurs
produits



Organisation dans le respect des mesures sanitaires en vigueur.

- accueil et inscriptions au Comptoir Gourmand :
 - café, croissant, offerts par le Comité des Fêtes.
- au lieu dit: "le funiculaire" :
 - "Chez Magali" pâté Lorrain, spécialités Lorraines.
 - Buvette: bière, café soda, eau.
- à l'arrivée Place devant l'usine CERAM rue des cités :
 - Olivier PICHOT, chef étoilé proposera dans son Wood truck ses créations en cuisine, découverte du gibier sous toutes ses formes.
 - Vins d'Alsace et bière artisanale.
 - Animation musicale: Venez chanter avec Claude WALTER et son orgue de barbarie.



Fouade Gagueche

Association la St Hubert



➔ **La chasse: un loisir et une mission**

La chasse, comme la pêche, est un loisir de plein air.
Les pratiquants passent des moments agréables et conviviaux
en étroite communion avec la nature.

La chasse, c'est aussi la régulation des populations d'animaux sauvages qui, s'ils prolifèrent de façon excessive, nuisent aux herbages, aux cultures vivrières et à la sylviculture. Cette régulation est déterminée par les plans de chasse demandés par les Fédérations départementales des chasseurs, établis en concertation avec la Commission départementale de la chasse et de la faune sauvage et décrétés par le préfet.

Au fil des années, l’empreinte de l’Homme sur la nature s’est appesantie. En effet, les cultures demandent une forte rentabilité et les agriculteurs ne peuvent se permettre de perdre des champs entiers et des pâtures ravagés par les sangliers. L’exploitation des forêts nécessite également un reboisement dans des essences à croissance rapide.

Les forestiers et les agriculteurs s’efforcent de préserver et si possible d’augmenter les ressources naturelles de nourriture sur le lieu même de vie des animaux et ainsi les fixer en forêt. C’est en ce sens qu’agissent les chasseurs pour restaurer un équilibre durable entre les ressources que la nature peut offrir et les populations d’animaux sauvages.



⇒ **L’Association St Hubert active dans le village**

L’association des Chasseurs, depuis de nombreuses années apporte son concours à la vie du village :

- Organisation de la fête patronale avec les autres associations.
(service de repas et initiation au tir à l’arc)
- Nettoyage du col (en lien avec le Comité des Fêtes et l’équipe municipale).
- Réhabilitation de la grotte du village.

Charles Thonnellier, Président de la chasse



Les conditions sanitaires que nous avons tous subi n’ont pas permis l’organisation de nombreuses manifestations. Seules deux manifestations ont pu être organisées :

Dimanche 13 septembre 2020

A l’initiative de l’Association de la chasse de Wisembach, de la Municipalité et du Comité des fêtes, auxquels s’étaient joints plusieurs habitants, ont été organisés le ramassage des déchets autour du village ainsi que le nettoyage et le débroussaillage de la grotte.

Dimanche 6 décembre 2020

L’équipe municipale a été à l’initiative de la venue de St Nicolas dans la cour de l’école.

Le Comité des Fêtes, l’Association des Gaminous, se sont associés à cette manifestation ainsi que plusieurs parents qui ont également apporté leur participation.

La Fête patronale nécessitant une préparation de plusieurs mois ne pourra pas avoir lieu cette année sous sa forme habituelle.

Le Comité des Fêtes organisera au début de l’automne un concert à l’église.

Plusieurs personnes n’étant pas affiliées à une Association du village ont rejoint le Comité des Fêtes, nous rappelons à cette occasion que l’adhésion est individuelle.

Lors de la prochaine assemblée générale, les statuts du Comité des Fêtes seront modifiés permettant plus facilement des adhésions individuelles en dehors des associations.

Fabienne Gaxatte, Présidente du Comité des fêtes

Le Club des Fougères de Wisembach et de Gemaingoutte.

Club des Fougères

2021 quelle tristesse pour les adhérents du club. Pas de réunions, pas de jeux, si peu de contacts humains, très peu de marches, mais de la morosité pour tous.

Enfin juin, le ciel s'éclaircit, reprise d'une visite à l'abbaye d'Autrey . Malgré le retard de la floraison, nous avons apprécié les retrouvailles et découvert avec grand plaisir le jardin, l'abbaye et en prime sous le soleil.



Les marcheurs ont été un peu plus chanceux, ils ont parcouru le massif proche depuis mars, mais toujours sans grande foule, cette pandémie ne rassure pas.



Nous attendons tous septembre et la reprise normale des activités.
En attendant je souhaite à tout le monde de passer de bonnes vacances ici ou ailleurs.

Christian Amann



Pour vous inscrire au Club : Informations à envoyer à :
M. Christian AMANN 5 rue des Irates 88520 Wisembach
Nom. Prénom. Date de naissance. Adresse. N° de tél . Adresse E-mail
Cotisation : joindre un chèque à l'ordre des Fougères : 25€ par personne

Le Cadre de Vie

Afin d'embellir le village, deux élus et une bénévole ont repiqué 280 plantes (géranium, pétunias, verveine, rosiers ...) qui seront mis en place dans des jardinières et déposées dans le village.



Dans la même optique, la municipalité a organisé un concours des maisons fleuries. Plusieurs habitants se sont portés candidats. Les créations florales seront vues par un jury en juillet ou en août et la remise des prix aura lieu courant septembre.

Annick Wenger



Travaux d'élagage avec le lamier de Gérard Carasol, aidé également des ouvriers communaux. Le broyage des branches a été réalisé par les ouvriers communaux de Ban de Laveline et leur machine, le tout prêté gracieusement par le chef de travaux de la mairie de Ban de Laveline (merci à eux).

Jean-François Voignier



La Commune vient de faire l'acquisition d'un treuil pour le tracteur communal. Il sera utile pour enlever un arbre, déplacer des roches et divers travaux.

Jean-François Voignier

Le Cadre de Vie



Comme chacun a pu le constater les cadrans de l'horloge de l'église donnent des informations erronées.

Des travaux conséquents doivent être entrepris et l'entreprise a été contactée. Deux des cadrans de notre église sont à l'arrêt depuis plusieurs semaines. Les minuteriers sont en panne et les travaux nécessaires seront conséquents (location d'une nacelle...)

Les entreprises Chrétien et Prêtre (eh oui, ça ne s'invente pas !) se chargent d'y remédier.

Nous espérons que notre église nous indiquera à nouveau l'heure dans le courant de l'automne.

Rachel Voinson



La FIBRE OPTIQUE C'EST QUOI ?

Entourée d'une gaine protectrice en plastique, la fibre optique est un fil en verre plus fin qu'un cheveu permettant de transporter des données par le biais d'un signal lumineux.

Au quotidien, la fibre facilite la navigation internet en la rendant plus rapide et plus fiable.

Celle-ci permet par exemple de bénéficier d'une meilleure qualité d'image, d'une visualisation plus fluide des vidéos ou le téléchargement de fichiers volumineux dans des délais très limités.



Comment ça va se passer ?

Si les délais sont respectés notre commune pourra bénéficier de la fibre optique au printemps. VOTRE MAISON EST DÉJÀ RELIÉE AU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ET À INTERNET ? C'est la grande majorité des cas. Le câble de fibre optique de Losange empruntera alors le même parcours que ce qui existe déjà, soit en aérien, soit en souterrain jusqu'à votre construction.

RIEN À PAYER ! Vous n'aurez pas à payer pour toute cette installation. Néanmoins, le Fournisseur d'Accès Internet (FAI) que vous aurez choisi pourra éventuellement vous facturer des frais de mise en service de sa box, et, bien sûr, l'abonnement mensuel aux services que vous aurez choisis.

Fouade Gagueche

Dans le cadre de la rénovation du mobilier urbain, tous les bancs du village ont été poncés et lasurés, hormis celui de la Place du Repas qui est en cours de fabrication.

Jean-François Voignier





ECLAIRAGE PUBLIC

Afin de faire des économies d'énergie, les hameaux de Diarupt et l'Anclos bénéficient d'un éclairage public à LED.

Dans la continuité, une étude a été réalisée par le SDEV (syndicat départemental d'électricité des Vosges) pour les Hameaux chemin du Fleu et de Rigoutte.

REPLACEMENT LAMPADAIRE

Suite à un accident sur la voie publique à l'entrée du village le 30/11/2017 impliquant un conducteur, des dégâts importants sur le poteau d'éclairage public ont été constatés. L'assurance a pris en charge le coût du remplacement du lampadaire.

Le 25/06/2021, les travaux de remise en état ont été effectués permettant une meilleure sécurisation de l'entrée du village.

Fouade Gagueche



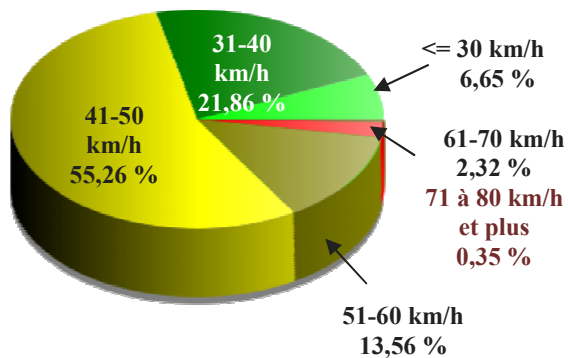
Dans le cadre de l'amélioration des voies de circulation du village, la route de la Craye a été rénovée. (Enrobés, caniveaux, place de retournement pour le camion de ramassage des ordures ménagères). Le coût total s'élève à 55949 € TTC. La subvention du département a été de 17%. La commune a souscrit un emprunt de 44 000 € avec un taux fixe de 0.69% sur 10 ans.

Jean-François Voignier

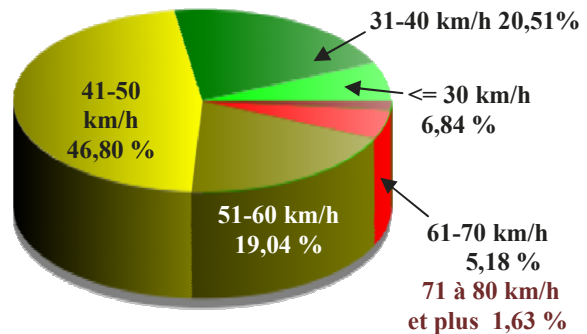


Le RADAR PÉDAGOGIQUE positionné en haut du village

Véhicules entrants
(sens Col de Ste Marie vers St Dié)

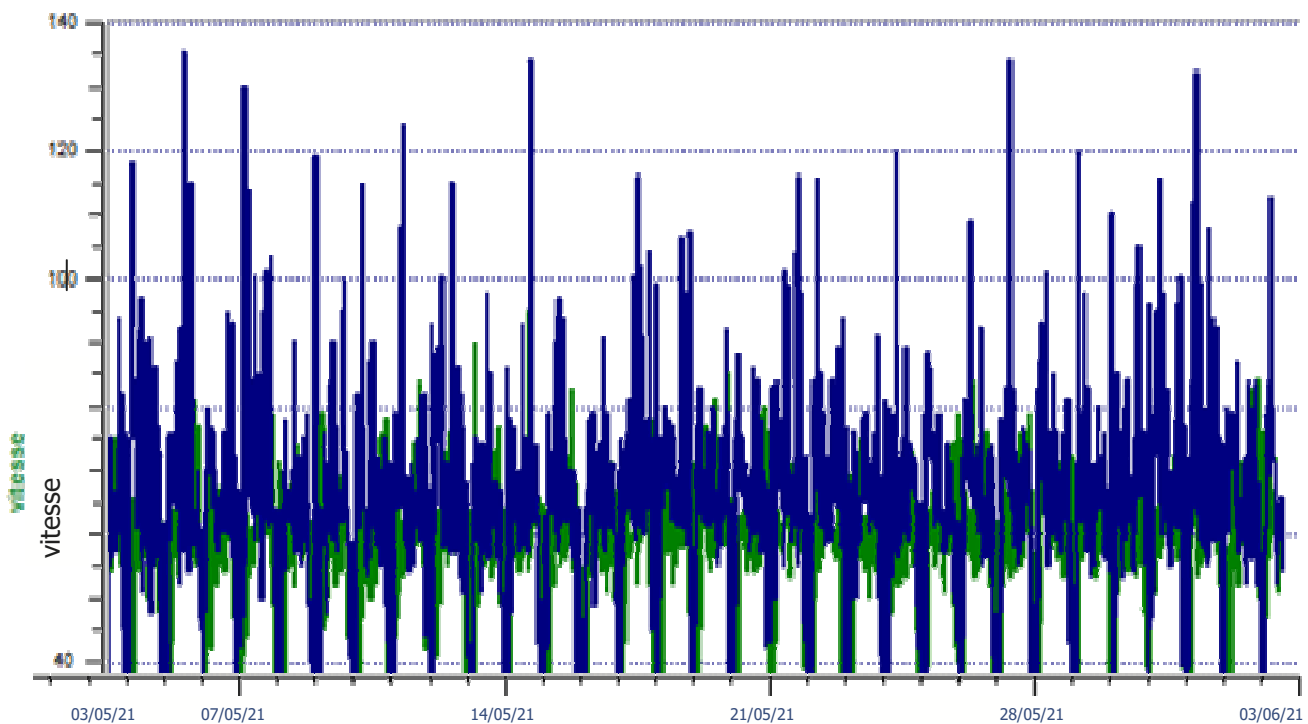


Véhicules sortants (montée du col)



Au palmarès des incivilités les vitesses maximum :

sens entrant — 128 km/h
sens sortant — 135 km/h



Un second radar pédagogique a été mis en place dans le bas du village. Avec l'autre radar existant, cela incite les véhicules à ralentir dans les deux sens de circulation. Pour prendre des mesures visant à limiter la vitesse dans le village, l'équipe municipale a entamé des démarches auprès du responsable du service routes au Conseil départemental .

Fouade Gagueche



EMMA et THÉO au service de la sécurité

Le but de ces deux figurines est de renforcer la sécurité à proximité des passages piétons. Ils seront placés de part et d'autre du passage piéton rue du 8 mai, en face de l'abribus.

La présence du cartable au dos des figurines renforce aussi le réalisme et contribue à une meilleure prévention des passages piétons en zone scolaire.

L'intérêt principal d'un tel dispositif est donc d'attirer l'attention de l'automobiliste à l'approche d'une zone sensible en l'incitant à ralentir.

L'autre intérêt est celui de participer à la vigilance des enfants en balisant le passage piétons de part et d'autre.



Fouade Gagueche

REMISE DES GLOBES TERRESTRES

Le samedi 4 juillet, les représentants des communes ayant des élèves de CM2 et 6ème scolarisés dans la commune de Ban de Laveline, ont remis un globe terrestre connecté à ces élèves lors d'une cérémonie.

Pour notre commune Lilly Jeanne VOINSON était la seule lauréate.

Le verre de l'amitié a clôturé cette matinée très ensoleillée.



Annick Wenger

Envie de prendre soin de vous, des tracas de santé ?

Sylvia, praticienne en biorésonance et naturopathe vous accueille les deuxièmes lundi de chaque mois pour des soins naturels à Wisembach.

Renseignements et prise de rendez-vous au 06 87 25 77 67



QU'EST-CE QUE LA BIORÉSONANCE ?

La biorésonance est une thérapie par les ondes, qui consiste à enregistrer, mesurer, modifier et réharmoniser les influx magnétiques émis par l'organisme.

LA NATUROPATHIE

permet de prendre soin de soi et vise à maintenir et/ou rétablir la santé par des moyens naturels.

Daniel Jambel

Les Manifestations Patriotiques

En cette année de pandémie, les cérémonies patriotiques se sont déroulées en comité restreint

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945

En présence de M. Burck président du Souvenir Français, de M. Pierron représentant les sapeurs-pompiers et des porte-drapeaux. Après avoir lu le message de la ministre déléguée chargée de la mémoire et des anciens combattants, soulignant les mots d'André Malraux: « Un monde sans espoir est irrespirable », une gerbe a été déposée au monument aux morts.



Mardi 13 juillet, une cérémonie a honoré plusieurs membres du centre de secours de Ban-de-Laveline, qui regroupe les communes de Ban-de-Laveline, Gemaingoutte, Wisembach et La Croix-aux-Mines.



Remise de casque à M. Jean-Yves Vaucourt pour 35 ans de service chez les sapeurs-pompiers volontaires.

Commémoration de la Fête Nationale

Annick Wenger et Jean-François Voignier, adjoints au maire, ont déposé une couronne au monument aux morts à l'occasion de la fête Nationale.

Annick Wenger



LE SOUVENIR FRANÇAIS

COMITÉ DE BAN DE LAVELINE, COINCHES,
GEMAINGOUTTE ET WISEMBACH



Association nationale créée en 1887, reconnue d'utilité publique en 1906, distincte des associations d'anciens combattants.

Ouverte à tous ceux qui souhaitent participer à la sauvegarde du souvenir de nos aïeux morts pour la France.

En 2018, l'association rassemble 200.000 adhérents regroupés dans 1.600 comités locaux.

Notre mission

ENTRETENIR. CONSERVER. TRANSMETTRE

ENTRETENIR LE SOUVENIR

Aucune tombe de « Mort pour la France » ne doit disparaître des cimetières communaux.

Au niveau local :

Création en 2019 au Carré Militaire de Ban de Laveline d'un caveau destiné à recevoir les restes, mêmes symboliques, de combattants des 4 communes.



CONSERVER LE SOUVENIR

Aucune cérémonie créée à l'origine pour enraciner le souvenir d'un événement historique local ne doit disparaître.

Au niveau local :

- Participation aux journées du 8 mai et du 11 novembre sur les communes de BAN DE LAVELINE, GEMAINGOUTTE, LA CROIX AUX MINES (*) et WISEMBACH.
- Organisation des cérémonies du 1er novembre au Carré Militaire de BAN DE LAVELINE.
- Participation à la journée du 5 décembre (Guerre d'Algérie), le matin au GIRON (en commun avec BERTRIMOUTIER) et l'après-midi à COINCHES.

TRANSMETTRE LE SOUVENIR

Aucun élève ne doit quitter sa scolarité sans avoir visité au moins un site mémoriel combattant et avoir participé au moins à une cérémonie patriotique.

Au niveau local :

- Soutien financier des classes de CM des écoles de BAN DE LAVELINE RAVES et REMOMEIX (et auparavant Wisembach) .

pour réaliser un voyage tous les deux ans sur un site de mémoire *

* Le Souvenir Français de la Haute-Meurthe procède de même pour les enfants de La Croix aux Mines scolarisés à BDL.

je remercie Andréa MARION, 17 ans, qui porte le drapeau de Wisembach, et que je félicite pour son engagement ainsi que Jean-Paul BARADEL pour son dévouement.

Voyage des CM à Verdun
21/06/2019



photos bulletin mensuel 02/2019
Captions que chacun gardera le souvenir vivant de cette page impie de notre histoire.

Pour réaliser ces projets de sorties scolaires, nous avons besoin de financement
- Subventions des communes - Dons - Adhésions.

Coût de l'adhésion : Gratuit pour les moins de 18 ans

Adhésion simple 10 € (à partir de 20€, reçu fiscal déductible des impôts).

LES NOUVELLES CONSIGNES DU TRI

Désormais, 100 % des emballages en plastique se trient (en plus de vos déchets recyclables habituels, comme les bouteilles, bidons et flacons en plastique, les papiers, les emballages métalliques et les cartonnets d'emballages), comme par exemple : les pots de yaourt, les barquettes de beurre, les barquettes de viande, les emballages en plastique de paquet de gâteaux, les films alimentaires, les blisters et les sacs plastiques, les pots de crème ou encore les boîtes de poudre chocolatée, etc.

La règle est donc simple : Si c'est un emballage plastique, il prend la direction du sac jaune.

Une question ou un renseignement concernant le service Déchets de la CASDDV, contactez-nous par téléphone au 03 29 52 65 56 ou par mail à l'adresse service-dechets@ca-saintdie.fr. Vous avez un doute sur un autre déchet ? N'hésitez pas à consulter le moteur de recherche par déchet sur le site d'Evodia.

www.evodia.org

Pour plus d'informations, vous trouverez La nouvelle réglette du tri numérique en faisant un copier-coller du lien suivant :

<https://www.memotri.com/miniguide/ou-jeter-quoi?im=173&ic=4968>).

100% EMBALLAGES SE TRIENT dans les Vosges

Dans les Vosges, je TRIE tous mes EMBALLAGES

Magazines & Journaux en PAPIER

Emballages alimentaires en CARTON

Conserves & Emballages en MÉTAL

Bouteilles & Flacons en PLASTIQUE

BARQUETTES

BOITES POTS TUBES

SACS FILMS PLASTIQUES

ici, je trie mes déchets RECYCLABLES

VERRE VIDES ET SANS BOUCHONS

Bouteilles Verrines/Pots Bocaux

LES FAUX AMIS
à mettre à la déchèterie
verres de cuisine, vaisselle, assiettes, plats, miroirs, miroirs, pots de fleurs, vases, ampoules, câbles électriques...

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'Habitat (PLUIH) est en cours d'élaboration.

Un cahier de doléances est à votre disposition à la mairie.

La réalisation de ce document unique est prévue pour fin 2022.

PLUIH

Qualité de l'eau distribuée en 2020

Synthèse du contrôle sanitaire

www.grand-est.ars.sante.fr



Réseau: WISEMBACH
 Exploitant : MAIRIE DE WISEMBACH
 Maître d'ouvrage: COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE SAINT-DIÉ-DES-VOGES
 Protection des captages : L'ensemble des captages est protégé
 Nature de l'eau : L'eau utilisée provient d'une ressource souterraine.
 Traitement de l'eau: L'eau bénéficie d'un traitement de l'agressivité, de désinfection (Ultra-violetts et chloration).

L'eau du robinet est un produit alimentaire régulièrement contrôlé.

L'Agence Régionale de Santé est chargée du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine et de la protection des ressources en eau vis-à-vis des pollutions accidentelles. Ce contrôle est complété par la surveillance exercée par l'exploitant.

Les prestations de prélèvement et d'analyse sont confiées au laboratoire agréé Eurofins Hydrologie Est.

Lors de résultats non-conformes, l'ARS accompagne l'exploitant dans la mise en œuvre de mesures correctives et programme de nouvelles analyses. Si l'eau présente un risque pour la santé des consommateurs, l'ARS en lien avec le Préfet peut demander la restriction des usages de l'eau.

Vous pouvez consulter les résultats du contrôle sanitaire en ligne:

www.eaupotable.sante.gouv.fr ou auprès de votre fournisseur d'eau.

MICROBIOLOGIE	Nbr de non conformité	Nombre d'analyses	Commentaires
Escherichia Coli/Entérocoques <i>Micro-organismes Indicateurs d'une contamination des eaux</i>	0	6	L'eau a été de bonne qualité microbiologique

CHIMIE	Moyenne annuelle	Limite de qualité	Commentaires												
NITRATES <i>Issus de l'agriculture, des effluents domestiques et Industriels</i>	2,35 mg/L	50 mg/l	Les résultats ont tous été conformes pour ce paramètre.												
PESTICIDES <i>Herbicides, fongicides, biocides...</i> Environ 150 substances sont recherchées périodiquement dans l'eau.	Non mesuré	0,1 µg/L par substance individuelle	Ce paramètre n'a pas été analysé au cours de l'année écoulée												
DURETÉ (TH) Teneur en calcium et magnésium dans l'eau	4,55°F	<table border="1"> <tr> <td>TH</td> <td>0 à 7°F</td> <td>7 à 15°F</td> <td>15 à 30°F</td> <td>30 à 40°F</td> <td>+ de 40°F</td> </tr> <tr> <td>EAU</td> <td>Très douce</td> <td>douce</td> <td>Plutôt dure</td> <td>Dure</td> <td>Très Dure</td> </tr> </table>	TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F	EAU	Très douce	douce	Plutôt dure	Dure	Très Dure	
TH	0 à 7°F	7 à 15°F	15 à 30°F	30 à 40°F	+ de 40°F										
EAU	Très douce	douce	Plutôt dure	Dure	Très Dure										
AGRESSIVITÉ DE L'EAU <i>Traduit le potentiel corrosif ou entartrant de l'eau distribuée</i>	4	<table border="1"> <tr> <td>Valeur de l'indicateur</td> <td>0</td> <td>1</td> <td>2</td> <td>3</td> <td>+4</td> </tr> <tr> <td>EAU</td> <td>entartrante</td> <td>Légèrement entartrante</td> <td>A l'équilibre</td> <td>Légèrement agressive</td> <td>agressive</td> </tr> </table>	Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	+4	EAU	entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	agressive	
Valeur de l'indicateur	0	1	2	3	+4										
EAU	entartrante	Légèrement entartrante	A l'équilibre	Légèrement agressive	agressive										

CONCLUSION GENERALE

MICROBIOLOGIE: l'eau distribuée en 2020 a été de bonne qualité.

CHIMIE: l'eau distribuée en 2020 a été non conforme, en moyenne annuelle, à une ou plusieurs normes de qualité (*dureté et agressivité de l'eau*).

Un grand merci à toutes les personnes qui ont accepté d'être assesseurs.



Les conseils régionaux et départementaux ont été renouvelés. Ce sont deux scrutins organisés tous les six ans.

La France métropolitaine comporte 13 conseils régionaux (dont l'assemblée de la Collectivité unique de Corse) et 92 conseils départementaux.

A noter, le mandat des conseillers élus cette année durera sept ans, au lieu de six, afin de ne pas perturber la campagne présidentielle qui aura lieu en 2027. Les prochaines élections se tiendront donc en mars 2028.

Mais au fait, à quoi servent-ils ?

les champs d'intervention du **conseil régional** sont :

- Le développement économique régional : schéma régional qui fixe des orientations pour 5 ans, distribution des aides directes (subventions, primes...) aux entreprises.
- L'aménagement du territoire : schéma régional fixant les orientations stratégiques en matière de mobilité, lutte contre la pollution de l'air, maîtrise de l'énergie, logement et gestion des déchets.
- La formation professionnelle, dont l'apprentissage et l'alternance notamment:
- L'enseignement, avec la gestion des lycées.
- Les transports : les TER, les gares routières, transports interurbains (sauf pour les personnes handicapées et dans les métropoles).
- Pour les transports scolaires, la région peut déléguer ses compétences au département.
- Les ports (délégation possible au département).

Résultats Elections Régionales 2021 - 2e Tour			
Grand Est		WISEMBACH	
		Inscrits: 323	
		exprimés 124	
Liste J. Rottner Liste d'union	40,30% 94 sièges	35,48 %	44 voix
Liste L. Jacobelli Liste du Rassemblement National	26,30% 33 sièges	45,97%	57 voix
Liste E. Romani Liste d'union à gauche et écologistes	21,22% 27 sièges	12,10 %	15 voix
Liste B. Klinkert Liste divers centre	12,17 % 15 sièges	6,45 %	8 voix

Le conseil départemental,

délibère sur les sujets relatifs à :

- ◆ L'action sociale : protection de l'enfance, personnes handicapées, insertion sociale, personnes âgées...
- ◆ La gestion des collèges : investissements et entretien et gestion des personnels techniques...
- ◆ La voirie départementale.
- ◆ La culture : archives départementales, bibliothèques, musées...
- ◆ Les aides économiques : subventions et garanties d'emprunt aux associations, communes, entreprises d'intérêt local...
- ◆ La gestion des aides au logement.
- ◆ Les services d'incendie départementaux d'incendie et de secours.

Résultats Elections Départementales 2021 2e tour			
Canton de Saint Dié 2		WISEMBACH	
		inscrits : 323	
votants : 33,26% des inscrits		Votants : 41,49 % des inscrits	
M. S. Demange / Mme C. Privat Mattioni Divers droite ÉLUS	71,72 %	57,69%	75 voix
M. Y. Marin / Mme P. Talamona Rassemblement National	28,28 %	42,31%	55 voix

POMPIERS - téléphone : 18

SAMU - téléphone : 15

POLICE - téléphone : 17

APPEL D'URGENCE EUROPEEN -
téléphone : 112

DEPANNAGE ENEDIS (EDF)
24 H / 24 H -
téléphone : 0 810 333 088

Médecins généralistes

Maison médicale Ban de Laveline 03 29 51 78 23

Maison médicale Provençères-sur-Fave 03 29 51 24 68

Cabinets infirmiers

- Cabinet Infirmier du Giron 11, le Giron (direction Gemaingoutte): 06 74 78 27 98
Soins à domicile ou sur rendez-vous au cabinet.

- Maison médicale Ban de Laveline: 06 72 43 66 36

Soins à domicile, permanence au cabinet :

Du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30 et de 12h à 12h30, le samedi de 8h30 à 9h

Masseurs Kinésithérapeutes

- Maison médicale de Provençères-sur-Fave et de Ban de Laveline 03 29 56 06 53

- Cabinet de Neuvillers sur Fave 03 29 42 98 95

Psychologue

Maison médicale Provençères-sur-Fave 06 33 30 87 03

Pharmacie

BAN de LAVELINE 03 29 51 78 08

Maison de services au public

2 petite rue de Coinchimont 03 29 56 17 41

martine.ventribout@ca-saintdie.fr

Service d'Aide aux personnes

ADMR Ban de Laveline 03 29 57 39 78

ADAVIE Saint Dié 03 29 35 23 06

Secours Catholique (Equipe Fave-Galilée) - téléphone : 06 83 72 58 03

CROIX ROUGE Française (vestiaire à Provençères)

le mercredi de 13h30 à 15h30 au local de la Croix rouge.

En raison des consignes sanitaires en cours le vestiaire est fermé.

Une information sera donnée dès sa réouverture.

